

# Magnéto France

Société Anonyme au Capital de 54 Millions de Francs

Siège Social

93, Route d'Heyrieux, LYON (VII<sup>e</sup>)

Usines et Bureaux :

Chèque Postal LYON 191.00

Adr. Télégr. MAGNEFRANCE-LYON  
Téléph. : **PARMENTIER 25-61** (3 lignes groupées)  
R. C. Lyon 54 B 721  
Répertoire Producteurs No 1237 Rhône

Dépôt à PARIS : 42, rue Brunel (17<sup>e</sup>)

Téléph. : **ETOILE 45-00**

Adr. Télégr. MAGNEFRANCE-PARIS  
R. C. Seine 55 B 4757

## DYNAMO TYPE DR 15

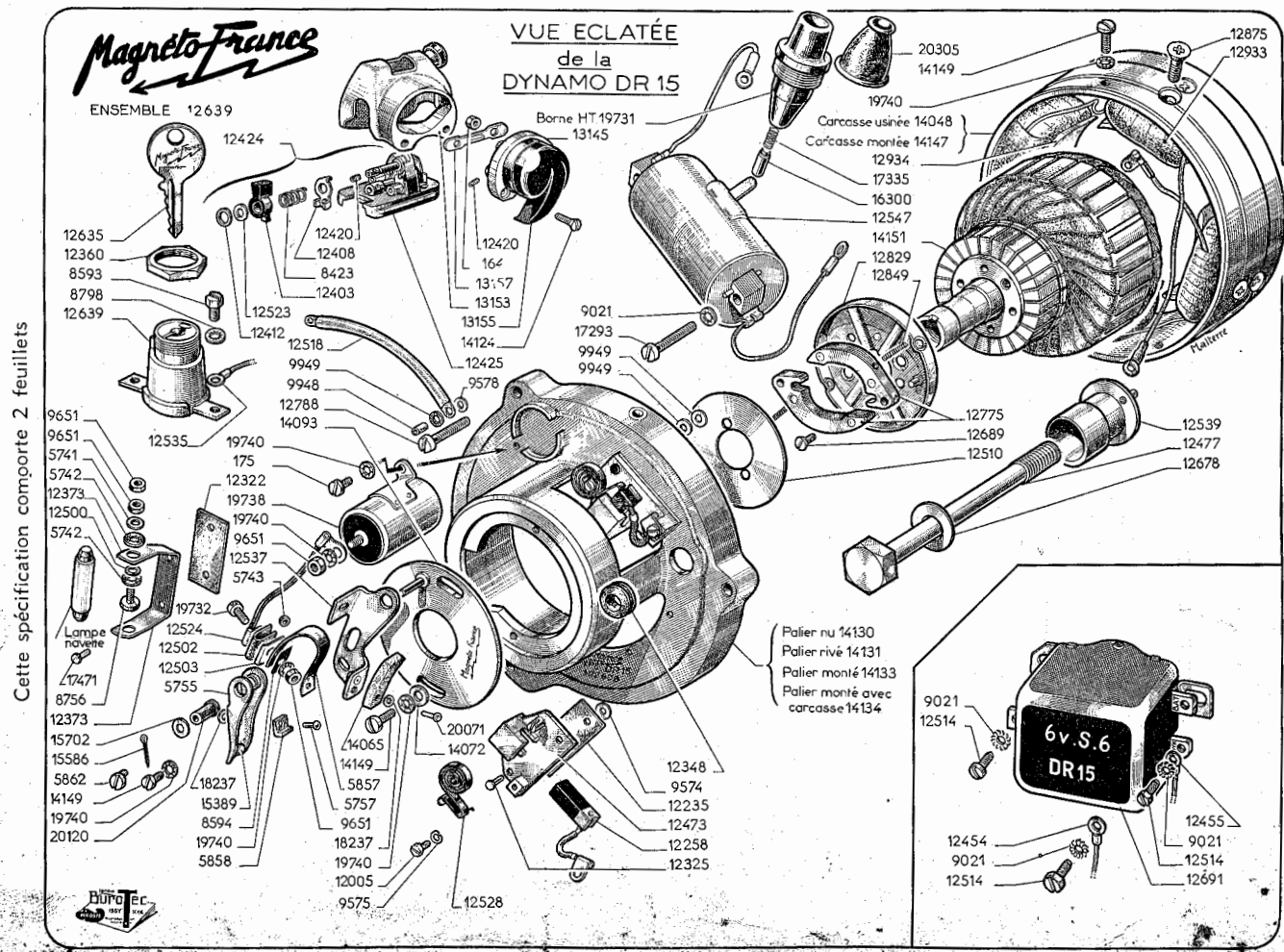
**Dynamo en bout de vilebrequin, destinée à assurer l'allumage et l'éclairage des moteurs monocylindriques 4 temps**

Cet équipement comprend :

- Une génératrice à courant continu à 2 balais 4 pôles, excitation shunt d'une puissance de 50 Watts.
- Un induit monté directement sur le vilebrequin portant la came entraînée par l'intermédiaire de l'avance automatique, un système de rupture avec son condensateur, montés sur le palier avant.
- Une bobine d'allumage HT avec sa borne isolante.
- Un conjoncteur-régulateur établissant ou coupant la liaison Dynamo-Batterie et agissant sur la tension et l'intensité débitées par la dynamo proportionnellement aux besoins de l'installation.
- Une clef de contact et lampe témoin indicatrice de charge.
- Une canalisation électrique permettant le montage au guidon, d'un commutateur combiné donnant lanterne, code, phare et avertisseur, suivant les prescriptions du nouveau code de la route.

**Caractéristiques.** — Dynamo 6 V-50 W - Batterie 6 V-7 AH - Lampe phare code 6 V-25 W - Lampe AR 6 V-3 W. Ecartements contacts : 0,35 à 0,45 mm - Capacité condensateur 0,3 mf - Régulateur-conjoncteur 6 V DR 12 - DR 15.

### VUE ECLATÉE DE LA DYNAMO DR 15



Cette spécification comporte 2 feuillets

DYNAMOS

# PIECES DETACHEES de la Dynamo type DR 15

NUMERO	NOMBRE PAR APPAREIL	DESIGNATION
14134	1	Dynamo-rupteur complète
		<b>PALIER</b>
12258	2	Balai
12500	1	Canon isolant du plot de lampe témoin
20358	1	Condensateur
19735	1	Ecrou de borne de condensateur
9651	2	Ecrou de fixation et contre-écrou du plot de lampe témoin
12473	2	Guide-balai
14133	1	Palier monté complet, rotation droite
14130	1	Palier nu, rotation droite
14131	1	Palier rivé avec ses 2 guide-balai et support lampe témoin
12378	1	Passe-fil caoutchouc
12235	2	Plaquette isolante de guide-balai
12322	1	Plaquette isolante de support de lampe témoin
8756	1	Plot isolé de lampe témoin
12528	2	Ressort de balai
5741	3	Rondelle acier de serrage du plot de lampe témoin
9575	2	Rondelle éventaille pour vis 12.005, diam. 3
19740	8	Rondelle éventail diam. 4
5742	4	Rondelle isolante du plot de lampe témoin
175	1	Vis de fixation du condensateur
12788	3	Vis de fixation du palier sur moteur
14149	3	Vis de fixation du palier sur la carcasse
12005	2	Vis de fixation des shunts des balais
		<b>RUPTEUR</b>
14091	1	Axe du linguet
5743	1	Canon isolant de la vis de fixation du ressort de linguet
12524	1	Connexion rupteur-condensateur
9651	1	Ecrou de la vis de fixation du ressort de linguet
12503	1	Equerre frein de l'écrou de la vis de fixation du ressort de linguet
15586	1	Coupière fendue d'arrêt du linguet
5402	1	Linguet monté
14093	1	Plateau de rupteur nu avec axe
12537	1	Porte-contact monté avec feutre graisseur
15703	1	Rondelle acier ép. 15/100 de réglage du jeu latéral du linguet
19740	1	Rondelle éventail diam. 4 de la vis de blocage.
15585	1	Rondelle isolante d'arrêt du linguet
5858	1	Toucheau
12.502	1	U isolant du porte-contact
14.149	3	Vis de fixation du plateau de rupteur et de blocage du porte-contact
19732	1	Vis de fixation du ressort de linguet
5862	1	Vis excentrée de réglage des contacts
		<b>INDUIT</b>
12853	1	Avance automatique complète, rotation droite
12829	1	Boîtier d'avance automatique, rotation droite
12539	1	Came
14151	1	Induit monté complet, rotation droite
14054	1	Induit nu
12275	2	Masselotte
12849	2	Ressort de masselotte
12678	1	Rondelle d'arrêt de came
12510	1	Rondelle cache-masselotte
12477	1	Vis de blocage d'induit
12689	2	Vis de fixation du boîtier d'avance
		<b>CARCASSE</b>
14147	1	Carcasse montée
14048	1	Carcasse nue
14933	1	Inducteurs (le jeu)
12934	4	Masse polaire
12875	8	Vis fixation des masses polaires
		<b>CONNEXIONS</b>
12524	1	Connexion du condensateur au rupteur
12454	1	Connexion du contact à clé à borne BAT. du régulateur (rouge-blanc)
12535	1	Connexion du contact à clé à la lampe témoin (jaune)
12455	1	Connexion du guide-balai + dynamo à la borne DYN. du régulateur (rouge)
		<b>CANALISATIONS</b>
13152	1	Canalisation montée avec combiné
13153	1	Capot avec bouton avertisseur
13154	1	Commutateur combiné complet
13155	1	Commutateur seul
12424	1	Corps de pistolet inverseur
164	2	Ecrous de fixation du commutateur
13157	1	Etrier
13150	1	Faisceau de fil
13145	1	Plaquette intermédiaire
14124	2	Vis de fixation de la plaquette intermédiaire
		<b>REGULATEUR</b>
12691	1	Régulateur
		<b>BOBINE ET BORNE D'ALLUMAGE</b>
12547	1	Bobine d'allumage
19731	1	Borne d'allumage complète
21057	2	Rondelle éventail pour vis 17293, diam. 5
17293	2	Vis de fixation sur carter moteur
		<b>CONTACT A CLE COMPLET</b>
12639	1	Contact à clé complet
12360	1	Ecrou de blocage
8798	2	Rondelles grower diam. 3
8593	2	Vis de borne

**Mise en marche.** — Tourner la clé de contact, la lampe témoin s'éclaire, donner un coup de Kick, le moteur démarre et la lampe témoin s'éteint en accélérant.

Si en position contact la lampe témoin reste éteinte ou le filament est coupé, ou la batterie est déchargée. Dans ce cas débrancher la borne (+) de la batterie, donner un coup de Kick violent ou pousser le véhicule, le moteur doit partir.

Tout en le laissant tourner, rebrancher la borne de la batterie : si le moteur s'arrête immédiatement, la batterie est défectueuse et à changer.

**Arrêt.** — Couper le contact en tournant la clé, la lampe témoin doit rester éteinte.

**Entretien-Réglage.** — Tous les 5.000 km vérifier le fonctionnement des masselottes d'avance automatique, en entraînant à la main la came dans le sens inverse de rotation. Le retour en position indique un fonctionnement normal.

Vérifier l'écartement des rivets contacts qui doit être de 0,35 à 0,45 mm ; des dépôts de métal ou cratère importants indiquent que le condensateur est défectueux.

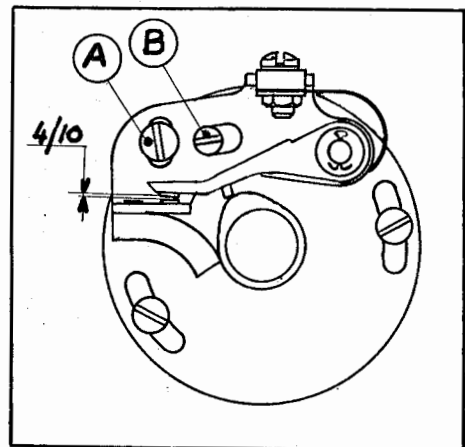
Huiler légèrement le feutre graisseur de came. Graisser l'axe de came.

Tous les 10.000 km vérifier et resserrer toutes les connexions.

Vérifier la longueur des balais qui ne doit pas être inférieure à 15 mm.

S'assurer de la pression des ressorts de balais. Vérifier l'état du collecteur et le nettoyer avec un chiffon imbibé d'essence.

**Réglage du rupteur.** — Desserrer la vis 14149 (A). Faire tourner la vis excentrée 5862 (B) pour obtenir un écartement de 0,35 à 0,45 entre les rivets contacts. Rebloquer la vis 175 (A).



**Démontage.** — 1° Débrancher le fil (+) de la batterie.

2° Débrancher les bornes : excitations, dynamo, batterie du régulateur-conjoncteur, les bornes : de la lampe témoin, du condensateur bobine.

3° Relever les balais en les faisant coulisser dans leur guide.

4° Démontez les 3 vis de fixation du palier, le sortir en tirant sur l'avant. Prendre soin de dégager le toucheau au passage de l'écrou de fixation.

5° Retirer la carcasse porte-inducteurs.

6° Démontez la vis de blocage d'induit, introduire à sa place un jet de laiton de 80 mm de longueur et de 6 à 7 mm de diamètre. Rebloquer la vis, elle agira comme extracteur et décollera l'induit du cône de vilebrequin.

**Remontage.** — 1° Emmancher l'induit sur le cône en s'assurant que le clavetage est bien en place. Vérifier que le bossage de came soit bien orienté selon le fraisage en bout d'arbre. Bloquer la vis de fixation.

2° Monter la carcasse porte-inducteur dans le carter moteur.

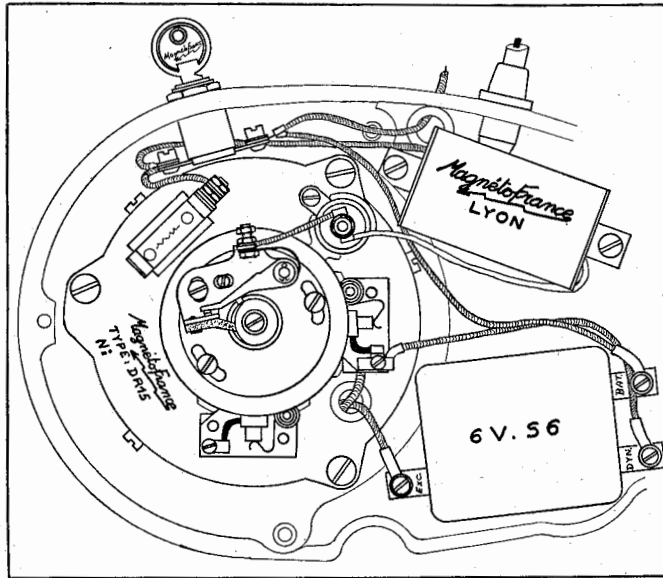
3° Monter le palier. Serrer les 3 vis du palier.

4° Faire porter les balais sur le collecteur sous la pression des ressorts.

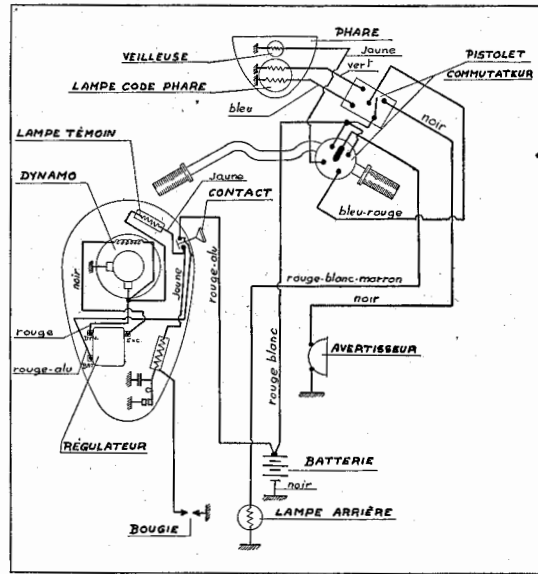
5° Rebrancher toutes les connexions.

6° Vérifier et régler l'avance à l'allumage en faisant pivoter le plateau porte-contact.

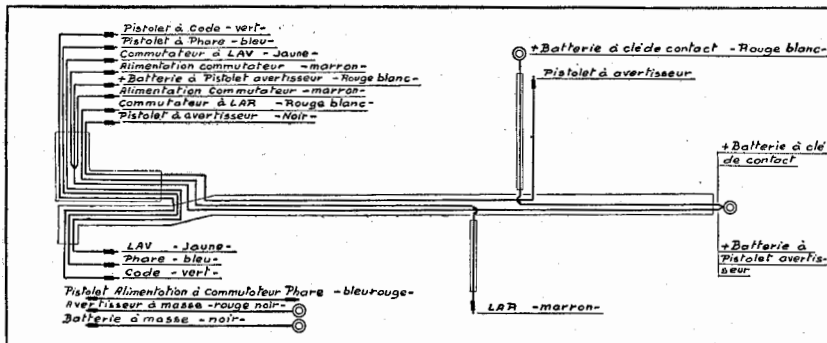
**SCHEMA DE CABLAGE**



**SCHEMA DE PRINCIPE**



**CANALISATION**



**RECHERCHE DES INCIDENTS**

		LAMPE TEMOIN	CAUSES	REMEDES			LAMPE TEMOIN	CAUSES	REMEDES	
MOTEUR A L'ARRET	Contact coupé	Eclairée	Contacts du joncteur collés	Changer joncteur régulateur	MOTEUR EN MARCHÉ	Position contact	Eclairée	1° Connexion rigide à la masse	Changer les isolants	
	Position contact	Eteinte	1° Batterie déchargée	Charger batterie			2° Connexion rouge à la masse, balai-régulateur borne DYN	Changer connexion		
2° Filament lampe témoin coupé			Changer la lampe	3° Connexion noire coupée, inducteur-régulateur borne EXC	Changer le jeu inducteur					
			3° Connexion jaune coupée : contact lampe témoin	Vérifier fil jaune bornes, lampe témoin						
			4° Connexion rigide coupée : lampe témoin balai	Vérifier connexion rigide, contact entre balai et collecteur					4° Régulateur joncteur dérégulé	Changer régulateur-joncteur
			5° Canalisation coupée entre borne régulateur BATT rouge blanc et masse batterie	Changer canalisation					5° Induit détérioré	Changer induit
			6° Clé de contact détériorée	Changer clé de contact					6° Contacts desserrés dynamo-régulateur-joncteur. Canalisations	Resserrer bornes et connexions

**Conditions de vente.** — Toutes nos marchandises sont livrées conformément aux Conditions Générales de vente de notre Catalogue sans exception, ni réserve à moins de Conventions spéciales. Nos clients sont priés de bien vouloir s'y rapporter avant de passer leur ordre. Toute commande implique l'acceptation formelle de ces conditions. Par suite de l'instabilité du coût de la production, nous ne pouvons actuellement prendre aucun engagement, et les marchandises seront débitées au prix en vigueur le jour de leur livraison.